Image not found or type unknown

Rée valuation d'un loyer

Par **audin line**, le **26/12/2016** à **18:07**

Bonjour,

j'ai loué au 1 er juillet 2014 une maison de 80 m2 , construite en 2006 , loyer d'ami 400 €, pour 6 mois !!!! , mais ils sont encore là pour au moins 10 mois je suis de ma poche pour le crédit , bail 3/6/9 : j'aimerai réviser le loyer pour le 1er juillet 2017 terme des 3 1ère années du bail , en ai -je le droit et de combien? l'augmentation légale , es-ce possible et comment procéder.

merci de votre réponse
line

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés